

→ C. LABELLISATIONS ENVIRONNEMENTALES

La prise de conscience, par le grand public, de la nécessité de tenir compte de l'impact de l'automobile sur le devenir de la planète, a permis le développement d'une véritable organisation environnementale chez les professionnels de la réparation automobile.

Ainsi, se sont mises en place un certain nombre de labellisations environnementales des entreprises oeuvrant dans le domaine de l'entretien et de la réparation automobile.

Selon les régions, les établissements de formation peuvent prétendre à l'obtention de ces labels.

L'exemple d'un lycée de la Région Centre est détaillé ci-dessous.

→ Les labellisations environnementales des entreprises de la réparation automobile

Chaque région a ses particularités en terme de labellisation. Pour en connaître le détail, il convient de s'adresser à l'organisation professionnelle ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat correspondante.



→ Le "Relais Vert Auto" en Région Centre

Le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Loir et Cher ont initié, pour la Région Centre, l'opération "Relais Vert Auto" en 1998. Cette opération qui se poursuit actuellement, consiste à aider les professionnels de l'automobile à gérer les déchets issus de leurs activités en mettant en place des filières de collecte et de traitement dans la région.

L'obtention de ce label est soumise à la signature d'une charte qui impose trois conditions :

- un tri et un traitement sans faille de l'ensemble des déchets (y compris la traçabilité) de l'activité de la réparation (c'est la classification "garage propre") ;
- un accueil gratuit des huiles et des batteries provenant des particuliers ;
- une formation de l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise, qui apprennent à cette occasion à reconnaître les déchets et à les trier.

→ Le lycée professionnel Albert Bayet et le label "Relais Vert Auto"



La réflexion sur le développement durable au sein de l'Académie d'Orléans-Tours, telle qu'elle est déclinée aujourd'hui dans le cadre de la filière "Maintenance des Véhicules et des Matériels", s'appuie sur une motivation de plusieurs ordres :

- Dans le cadre de la mise en oeuvre des référentiels de formation, la formation des jeunes participe à une prise de conscience collective et vise à faire adopter au plus grand nombre des attitudes citoyennes transférables à toutes les situations de la vie quotidienne.
- La mobilisation au niveau de la communauté éducative, avec la mise en place, à l'échelon des établissements de formation, d'actions reposant sur les projets d'établissement ou des projets de classes.
- L'initiation des différents acteurs de la filière (entreprises partenaires et établissements de formation) autour notamment de l'élaboration de procédures de tri et de collecte des déchets. Cette initiation s'appuie tout particulièrement sur la démarche liée au label "Relais Vert Auto" inscrite dans le cadre des travaux conduits avec le Conseil régional et les branches professionnelles.



Le lycée professionnel Albert Bayet est situé à Tours. Comme un certain nombre d'établissements de formation automobile en France, il fonctionne dans des conditions réelles de réparation, sur des véhicules que des particuliers leur confient. Ce type de fonctionnement engendre, comme pour un professionnel, des déchets qu'il faut traiter.

En 2003, le lycée, fort de l'expérience acquise par la section des industries graphiques pour l'obtention du label "IMPRIM'VERT", a décidé d'adopter la charte "Relais Vert Auto" pour ses sections automobiles (mécanique, carrosserie et peinture).

L'adoption de ce label permet une approche nouvelle de l'enseignement car il rend nécessaire une formation des jeunes plus poussée sur l'aspect protection de l'environnement dans la pratique de leur futur métier. Cela favorise, en outre, l'évaluation sur le tri des déchets recommandée par les référentiels des diplômes automobiles.



→ Le tri des déchets

Cette démarche environnementale a engendré un tri des déchets dans des containers spécifiques et la mise en place de filières de recyclage avec un suivi des déchets (par bordereaux). Chaque déchet nécessite un container et/ou un lieu de stockage spécifiques (Bac de rétention).

Le tri des déchets concerne :

- les filtres automobiles ;
- les cartons d'emballage et papier ;
- les bidons en plastique ;
- les chiffons souillés ;
- les aérosols ;
- les fluides automobiles (liquide de freinage, liquide de refroidissement...);
- la tôle et les pièces mécaniques ;
- les huiles pour moteur et transmission ;
- les piles ;
- les cartouches d'imprimantes ;
- les pots métalliques souillés (peinture, mastic et autres produits de carrosserie) ;
- le papier cache (pour la peinture) ;
- les pneumatiques ;
- les batteries.

La multiplicité des lieux de tri impose aux enseignants une vigilance constante auprès des élèves. La démarche de tri est loin d'être innée chez les jeunes qui, pourtant, sont sensibles aux opérations de protection environnementale. Il faut répéter sans relâche la nécessité du tri sélectif et même "accompagner" chaque élève dans sa démarche de tri (quel déchet dans quelle poubelle ?).

L'adoption par certains enseignants d'une fiche d'impact environnement par produit, et surtout l'évaluation du tri des déchets dans les TP d'atelier, permettent d'aider au respect du tri sélectif effectué par les élèves.

En 2007, le lycée Albert Bayet a reçu le label « Relais Vert Auto » pour sa gestion des déchets.

→ Un projet d'établissement

La démarche de labellisation de ce lycée favorise l'intégration, dans l'enseignement prodigué aux élèves, des parties "protection environnementale" et "hygiène et sécurité" des référentiels. C'est une partie des référentiels qui est souvent négligée dans les évaluations d'atelier et cela, parfois même en technologie.

Une démarche de tri des déchets dans un établissement de formation fédère un ensemble de professeurs (toutes disciplines confondues) et d'élèves pour sa mise en place. C'est un projet "dans l'air du temps" et de nombreux organismes aident techniquement et même financièrement sa mise en application.